

Faut-il restaurer le redoublement imposé à l'école ?

Article publié dans le journal « l'Humanité » du 20 décembre 2023

Réhabiliter le redoublement consisterait à admettre qu'il a été condamné à tort. Or, si le recours au redoublement a été considérablement réduit, c'est que les résultats de la recherche ont montré avec constance qu'il est dans la plupart des cas inefficace, voire pénalisant, et surtout très inégalitaire. Ces études montrent clairement que, plus le redoublement est précoce, plus il est contre-productif, un enfant ayant redoublé en CP n'ayant pratiquement aucune chance de suivre des études supérieures. La recherche montre également que pour un même profil d'élève en difficulté, celui qui redouble va progresser mais en restant au même niveau que l'année précédente, alors que celui qui poursuit dans la classe supérieure peut certes conserver des difficultés, mais va apprendre davantage que s'il avait redoublé. La DEPP (direction de l'évaluation de la prospective et de la performance) concluait même ainsi sa note sur le sujet en novembre 2014 : « il apparaît que la politique de diminution du redoublement a permis d'atteindre une meilleure fluidité des parcours, sans affecter la réussite des élèves qui a globalement progressé. »

Cela dit, le recours au redoublement peut s'avérer la solution adaptée à certaines situations et il serait excessif de vouloir le supprimer totalement. Malheureusement, de mauvaises raisons ont souvent conduit les DASEN à formuler des avis opposés au redoublement, contredisant l'expertise des équipes éducatives. En effet, le redoublement coûte cher et il est devenu un critère de pilotage budgétaire.

Alors pourquoi le ministre de l'Éducation nationale qui n'ignore pas les résultats de la recherche, relance-t-il un sujet qui fait consensus dans la profession ? Notons qu'il se garde bien de prôner le retour au redoublement à grande échelle, mais qu'il en fait un des axes de restauration de l'autorité des enseignants, ceux-ci ayant désormais le « dernier mot » en la matière. Ce sujet comme bien d'autres, fait partie de l'écran de fumée qu'il tente de dresser pour masquer les vrais problèmes, en particulier celui des moyens, des classes surchargées et des suppressions de postes.

Plus que l'affirmation qu'un retour massif au redoublement résoudrait les difficultés des élèves, c'est bien cette question des moyens qui doit être posée. Comment mieux accompagner ceux qui rencontrent des difficultés, et comment les faire mieux redoubler lorsque c'est la solution retenue pour eux ?

Pour cela, des alternatives au redoublement existent. Les inspecteurs de l'Éducation nationale ont l'expertise nécessaire pour construire avec les équipes pédagogiques, des parcours adaptés aux besoins des élèves concernés, où l'accompagnement personnalisé et les groupes de besoins ont une place centrale. Mais encore une fois, tout cela n'est possible qu'en renforçant les moyens en personnels, a contrario du choix fait par J-M. Blanquer de supprimer le dispositif « plus de maîtres que de classes » qui permettait ce travail individualisé. Plus que de réhabiliter le redoublement, c'est du renforcement de ses moyens d'action dont notre École a besoin !

Eric Nicollet

Inspecteur de l'éducation nationale

Secrétaire général du Syndicat Unitaire de l'Inspection (SUI-FSU)